



Système de gestion des décisions des instances

Intervention - Développement et des opérations ,
Direction des grands parcs et du verdissement

Numéro de dossier : 1114439001		
Unité responsable	administrative	Développement et des opérations , Direction du développement économique et urbain , Division de l'urbanisme
Objet		Adopter, en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, 4 projets de règlements autorisant la construction et l'occupation de 4 centres de traitement de matières organiques et d'un centre pilote de prétraitement des ordures ménagères, et mandater l'OCPM pour tenir la consultation publique requise par la loi.

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

♦ Commentaires

Le centre de compostage qui sera implanté au CESH devra tenir compte de sa situation particulière soit, faisant partie intégrante de ce vaste complexe environnemental à l'intérieur d'un espace vert (grand parc). Dans ce sens, il doit avoir un souci particulier d'intégration au parc et au paysage environnant et promouvoir l'éducation environnemental aux citoyens.

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Marie-Claude MASSICOTTE chef de section Tél. : 514-872-0945 Date: 2011-05-30	Endossé par : Denis QUIRION directeur par intérim Tél. : 514-872-1457 Date d'endossement : 2011-05-30
---	--

Numéro de dossier : 1114439001